



Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa
Salle 9W079, 9^e étage
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Le mercredi 09 août 2017

ADDENDA n° 3

Objet : **Invitation à soumissionner n° FP802-170136**
Remplacement d'abris à Natashquan et Havre Saint-Pierre, QC

Madame, Monsieur,

À la suite de l'invitation susmentionnée à soumissionner, cet addenda numéro 3 est pour informer les soumissionnaires éventuels de la question(s) reçu(s) au cours de cet appel d'offres à ce jour. La(es) question(s) et la(es) réponse(s) sont indiquées dans **l'annexe A**.

Toutes autres conditions générales de cette demande de proposition demeurent les mêmes.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent addenda en apposant leur signature dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Cordialement,

Michel Larivière

Consultant en approvisionnement et en passation de marchés
Opérations de gestion des finances et du matériel

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise : _____

Signature : _____

Canada



Annexe A

Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre leur soumission à la date et heure de clôture et aux lieux de clôture indiqué dans l'avis d'appel d'offre de la demande de soumission numéro FP802-170136 ou si applicable indiqué dans un ou des addenda(s) précédent doit également tenir compte des questions et réponses suivantes dans leur offre.

Question et réponse no. 6

Question no. 6

D'une part, à l'annexe D (Particularités du site de Natashquan), Section D-01 (Particularités), article 5.2, il est fait mention :

« La GCC est présentement en attente de l'autorisation de Transport Canada ainsi que de NAVCAN pour la réalisation de ces travaux. Il est à noter que selon les délais et les réponses des organismes, il se peut que cette partie des travaux soient retirées ou modifiées. C'est pourquoi le coût de l'ensemble de cette partie des travaux devra être ventilé séparément. »

D'autre part, la question/réponse 5 de l'addenda 2 est :

« Dans le devis de l'appel d'offre, la section ventilation de coût suite à la section photographie semble manquante. Est-ce que vous pouvez m'indiquer où je pourrais la trouver? »

Réponse no. 5 : Toute référence à "Ventilation de coût" dans le devis est supprimée. Aucune ventilation de coût ne doit être fournie par les soumissionnaires potentiels. »

S.v.p., clarifier.

Réponse no. 6 : La section 5 de l'annexe D (Particularités du site de Natashquan), Section D-01 (Particularités) est supprimée.